

ménage. Je commençai avec ma famille une neuvaine à Ste. Anne. Le dernier jour de cette neuvaine, les paroissiens de St. Jean faisaient un pèlerinage à Ste. Anne d'Ymachiche. Je m'y rendis avec eux, j'y communiai, et aussitôt après, j'éprouvai un grand soulagement. Quoique pas encore totalement guérie, néanmoins je suis assez bien pour vaquer à mes occupations domestiques, et je puis goûter un sommeil paisible. Cet été je ferai un second pèlerinage au sanctuaire de ma bienfaitrice.—***

ST. JEAN.—Mon petit garçon, âgé de quatre ans, souffrait depuis six mois de taies dans les yeux. Il ne pouvait voir le jour. Craignant qu'il ne devint aveugle, je me décidai de faire une neuvaine à la Bonne Sainte Anne. En terminant la neuvaine, mon enfant, mon mari et moi, nous allâmes en pèlerinage à Ste. Anne d'Ymachiche. Nous y avons fait célébrer une messe, à laquelle nous avons communie et vénéré la relique de Ste. Anne.

Mon petit garçon s'est senti soulagé, et le lendemain les taies avaient disparu de ses yeux.

Dame G. B.

CAP SANTÉ.—Il y a un an, je fus atteinte d'un violent mal de côté. Après avoir vainement employé plusieurs remèdes, j'ai eu recours à Ste. Anne. Soulagée après une première neuvaine, j'en commençai, pleine de confiance, une deuxième, et je suis complètement guérie.—E. C.

LOTBINIÈRE.—Mon enfant avait complètement perdu le sommeil. Je ne pouvais reposer